

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Epreuve intégrée du cycle</b>
<b>Section(s)</b>	- (15 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Patrick DUSSART	450	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Travail de fin d'études	450h	Louise BOUKO Jérôme BRISBOIS Pascale BRUNIN Annie CARDON Patrick DUSSART Clément CORNEZ Marie HESPEL Souad LABED Julie LENAERTS Béatrice LOIR Justine RENUART

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Travail de fin d'études : 450h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Travail de fin d'études : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Il s'agit de l'épreuve intégrée qui cloture la formation d'Assistant-e social-e. Il convient donc d'avoir acquis tous les éléments théoriques et pratiques de l'ensemble du cycle. Toutefois, seuls les AIP "pratique professionnelle" sont obligatoires à acquérir pour pouvoir présenter cette épreuve intégrée.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle</li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable</li> <li>• Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux</li> <li>• Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de mener une recherche complète autour d'un thème bien défini et sur base d'une méthodologie de recherche précise
- de rassembler, s'approprier et mobiliser les outils conceptuels et méthodologiques acquis au long du cursus et pertinents à son questionnement ;
- d'analyser les méthodes d'intervention et les problèmes de pratique rencontrés ; de tirer de leur évaluation des conclusions utilisables par rapport à des critères et à des modèles professionnels ainsi que par rapport à des politiques sociales ; et de prendre position vis-à-vis de ces critères et de ces modèles en s'en expliquant ;
- de situer sa réflexion eu égard à différentes dimensions : rapports sociaux, contexte culturel, politique, social, fondements normatifs... ;
- de faire de ses expériences un outil de référence et de réflexion pour d'autres.

### Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Le TFE est une réflexion de recherche à partir d'une pratique de stage, étayée par des aspects théoriques (cours, lectures, etc.). Ce n'est donc, ni un exposé théorique, ni un compte-rendu de lectures en sciences humaines, ni un rapport de stage.

Il doit permettre à l'étudiant-e de réfléchir et questionner son expérience par l'intermédiaire d'un aspect de celle-ci, une question précise qu'il/elle se pose, une thématique choisie, un constat qui l'interpelle.

Le TFE est le dernier examen de la session. Il comporte la rédaction du travail et sa présentation en jury.

A travers ces épreuves, l'étudiant-e doit montrer qu'il/elle est capable de :

analyser les méthodes d'intervention, les problèmes qu'il/elle a rencontrés et de tirer des conclusions utilisables par rapport à des critères et des modèles professionnels  
prendre position vis-à-vis de ces critères et de ces modèles et expliquer sa posture  
réfléchir sur ses interventions et les replacer dans le contexte organisationnel et dans le champ social où il/elle a oeuvré.  
resituer ses interventions eu égard à différentes dimensions : rapports sociaux, contextes culturels, politiques sociales, fondements normatifs auxquels ces politiques renvoient  
faire de ses expériences un outil de référence et de réflexion pour d'autres

A travers ces différents objectifs, l'étudiant-e doit manifester qu'il/elle est capable de relier les différents types de connaissances acquises pendant les trois années d'études, c'est-à-dire d'utiliser conjointement les éléments de la formation théorique et de son expérience acquise sur le terrain afin d'établir les liens qui les unissent.

L'étudiant-e est accompagné d'un-e promoteur-trice tout au long de sa recherche.

Il-elle s'engage à réaliser un travail de fin d'études en lien avec un objet de recherche approuvé par le-la promoteur-trice, par la commission stage/TFE et par le conseil de département.

C'est à l'étudiant-e qu'appartient l'initiative des rencontres avec son-sa promoteur-trice.

### Méthodes d'enseignement

**Travail de fin d'études** : Epreuve intégrée

### Supports

**Travail de fin d'études** : activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Les ressources sont multiples et individualisées par rapport aux sujets/thématiques développées par chaque étudiant.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	L'évaluation porte sur, d'une part, le travail écrit et, d'autre part, sur la défense orale publique.  L'écrit compte pour 40% des points.

L'oral compte pour 60% des points.

Seul le Jury, constitué pour l'occasion, évalue les prestations de l'étudiant.

Les critères d'évaluation sont communiqués aux étudiants en début d'année et sont inclus dans un document assez détaillé intitulé "Guide TFE". Ce guide est également longuement présenté en séance face aux étudiants en début d'année.

Année académique : **2020 - 2021**